

Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain (LIED)

Université de Paris Cité (UPC)
<https://u-paris.fr/>

UFR de rattachement : UFR Physique, SDV, CHIMIE, GHES

CNRS : UMR 8236

<https://fr.u-paris.fr/laboratoires/laboratoire-interdisciplinaire-des-energies-de-demain>

Livret d'accueil
Welcome booklet

Numéros utiles UPC / [useful numbers](#)

- 18 (poste fixe, n°interne)
- 01.57.27.59.01 (poste de sécurité) / [security post](#)
- Service Hygiène et Sécurité / [Health and Safety Department](#)

UPC: Yann Coutard : yann.coutard@u-paris.fr

CNRS : france.giot@cnrs.fr

- Médecine du travail / [Medecine](#) :

Campus Saint-Germain-des-Prés

45 rue des Saints Pères 75006 Paris

LES MÉDECINS DU TRAVAIL :

Dr Isabelle Roque : isabelle.roque@u-paris.fr

Dr Pol Bleunven : pol.bleunven@u-paris.fr

Dr Vanina de Larouzière : vanina.de-larouziere@u-paris.fr

Dr Laurent Zavidovique : laurent.zavidovique@u-paris.fr

Pour une demande de rendez-vous, merci de contacter / [for an appointment:](#)

Mme Lydia Amphiaraus : lydia.amphiaraus@u-paris.fr

ou Mme Wided Marzouk : wided.lajili@u-paris.fr

Téléphone : 01 76 53 10 91 ou 01 76 53 10 94

LES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Les psychologues de la clinique des pratiques au travail pourront vous recevoir sur prescription de votre médecin du travail.

Campus des Grands-Moulins

5 rue Thomas Mann 75013 Paris

Bât Grands Moulins A – Rez-de-Chaussée

LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Dr Muriel Tourneur : muriel.tourneur@u-paris.fr

*Pour une demande de rendez-vous, merci de contacter / [for an appointment](#) : Mme Déborah Boulon
deborah.boulon@u-paris.fr*

Téléphone : 01 57 27 89 60

LES INFIRMIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL

Mme Pauline Alipour : pauline.alipour@u-paris.fr

M. Pierre Rucart : pierre.rucart@u-paris.fr

LES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Mme Marina Pietri : marina.pietri@u-paris.fr

M. Ziad Youakim : ziad.youakim@u-paris.fr

- Pour toute question liée aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles /
For any questions relating to work accidents or occupational diseases : atmp.drho@u-paris.fr
- Pour toutes questions relatives aux situations de handicap / For all questions relating
to disability situations: handicap.drho@u-paris.fr
- En cas de difficultés professionnelles, personnelles ou familiales, les assistantes
sociales peuvent vous accompagner / In the event of professional, personal or family
difficulties, social workers can support: assistantessociales.drho@u-paris.fr
- Service de la Santé Universitaire, étudiants Université de Paris / **University Health
Service, University of Paris students** : <https://u-paris.fr/sante-prevention/>
- Victime ou témoin d'une situation de violence, de harcèlement ou de discrimination /
Victim or witness to a situation of violence, harassment or discrimination:
signalement@u-paris.fr
- **Accueillir, Soutenir, Informer, Accompagner** les étudiants / **Welcome, Support,
Inform, Accompany students** : Plateforme de la CNAES [0 800 737 800](https://0800737800.cnaes@enseignementsup.gouv.fr)
cnaes@enseignementsup.gouv.fr

Quelques liens qui pourraient également vous être utiles.

Accessibles principalement via l'intranet.

- Guide d'accueil des nouveaux personnels :

<https://cloud.u-paris.fr/s/bcJPDnTzPLcPjMJ>

- Guide d'accueil des personnels internationaux (FR) :

<https://cloud.u-paris.fr/s/y5HtiRYDXYgHPqz>

- Guide d'accueil des personnels internationaux (EN) :

<https://cloud.u-paris.fr/s/B2XzfxTBbDj9JAd>

- Recrutement des personnels étrangers : welcomedesk.iro@u-paris.fr

- Création compte UPCité : assistance.siham.drho@u-paris.fr

- Organigrammes : <https://cloud.u-paris.fr/s/Fbkox9b7YGDG94M>

- **Autres numéros d'urgence** / **Other emergency numbers**



Ressources générales et d'informations

- Urgence **112**
- Défenseur des droits **3928**
- Plateforme de signalement : www.antidiscriminations.fr
- INRS : dossiers sur tous les types de risques au travail
- ANACT : produit des données et accompagne salariés et employeurs sur toutes les thématiques QVCT



Stress et prévention du burnout

- Médecin traitant, psychiatre, psychologue
- Croix rouge France : **0800 858 858**
- SOS Crise : www.lestransmetteurs.org/ - **0800 19 00 00**
- Association France burnout : <https://asso-franceburnout.fr/>
- Institut de prévention du burnout : <https://www.ipbo.fr/>
- Reconstruction post-burnout : <https://www.rpbo.fr/>
- Prévention suicide : **3114**



Harcèlement, VSS, discriminations

- Défenseur des droits : **3928**
- Plateforme de signalement pour autrui <https://www.service-public.fr/cmi>
- Plateforme d'information-action : **3919** - <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- Maltraitance handicap : **3977**
- France victimes **116 006**
- SOS LGBT **01 48 06 42 41**
- Association Européenne contre les violences **01 45 84 24 24** - www.avft.org/

Défibrillateur / [Defibrillator](#)

- RdC Lamarck B
- RdC Condorcet

Emplacement pharmacie LIED / [Pharmacy location](#)

- Lamarck B, 633B
- Condorcet, mezzanine

Liste des sauveteurs secouristes du travail LIED/ [List of first-aid workers](#)

Assistant de Prévention (AP) LIED / [Prevention Assistant](#)

- Valérie Gautier , Lamarck B, 607B ou 644B, tel 01 57 27 84 74

Registre Sécurité et Santé au Travail (SST) LIED / [Safety Register](#)

- Lamarck B, pièce 607B

Les accidents de service, incidents et dysfonctionnements de sécurité sont à consigner dans ce livret SST. Chaque inscription doit être signalée à l'Assistant de Prévention et remontée au responsable du laboratoire ou de service, qui l'approuve. Pour signaler une situation pouvant générer un danger grave ou imminent, contacter l'AP.

Service accidents, incidents and safety malfunctions must be recorded in this SST booklet.
Each registration must be reported to the Prevention Assistant and reported to the head of the laboratory or department, who approves it.

Referente égalités femmes/hommes / [Gender equality referent](#)

- Delphine Bonnin Lamarck B, 605B, tel 01 57 27 84 61

Contacts utiles LIED / [Useful contacts](#)

- Service technique / [Technical service](#)

Pour interventions sur bâtiment (plomberie, électricité....) / [For interventions on buildings \(plumbing, electricity, ...\)](#) : <https://help.app.u-paris.fr/plugins/formcreator/front/issue.php>

- Support informatique LIED / [IT support](#)

Frédéric Filaine, Lamarck B, 691B : [01 57 27 61 22](tel:0157276122), frederic.filaine@u-paris.fr

Consignes d'évacuation incendie / [Fire evacuation instructions](#)

- **Points de rassemblements lors d'évacuation / [Fire evacuation, Assembly points](#)**

Bâtiment Lamarck : Rue Marie Andrée Lagroua Weill-Hallé, côté bâtiment Buffon

Bâtiment Condorcet: Quai Panhard et Levassor : Rue Alice Domont et Léonie Duquet

- **Quelques petits rappels utiles :**

– **Selon Règlement intérieur de l'Université Paris Cité:** "Article 10 – Exercice d'évacuation et risque incendie.

Tout agent ou usager est tenu de veiller à la préservation des dispositifs de prévention et de protection mis à sa disposition. Il est interdit de neutraliser tout dispositif de sécurité. Des formations doivent permettre aux agents de prendre connaissance de l'emplacement des extincteurs dans les locaux où ils exercent leurs activités, et de leur mode de fonctionnement. Il est interdit d'utiliser le matériel de protection contre l'incendie et le matériel de secours à un usage autre que celui auquel il est destiné. Il est également interdit de les déplacer sans nécessité ou d'en rendre leur accès difficile.

Tout agent ou usager est tenu de participer aux exercices d'évacuation qui sont organisés, ainsi que de veiller à la préservation des accès vers les issues de secours. En cas de manquement à cette obligation, des sanctions seront appliquées dans le respect des textes en vigueur.

En cas d'incendie, l'évacuation de tout agent ou usager présent dans les locaux s'effectue conformément aux consignes de sécurité prévues à cet effet. Dès que le signal d'évacuation retentit, il faut quitter immédiatement les locaux en suivant les instructions des chargés d'évacuation. Tout agent ou usager apercevant un début d'incendie doit donner l'alerte."

Les agissements lors de ces évacuations sont de la responsabilité de chacun et non pas seulement du service de sécurité incendie. Les agents de sécurité incendie passe dans l'ensemble des circulations pour s'assurer qu'il n'y a plus personne.

– **Mise en sécurité des utilisateurs/utilisatrices de fauteuil roulant:**

Rejoindre un Espace d'attente sécurisé (EAS) ou le local refuge identifiés. Ces zones sont localisées au niveau des paliers ascenseur, des escaliers protégés ou dans des bureaux dédiés à cet effet.

Informez le poste de sécurité incendie de votre présence via l'interphone présent dans ces locaux ou par téléphone (18 sur poste fixe interne / 01 57 27 59 01 – 06 69 26 11 34 par téléphone portable).

Les agents de sécurité incendie ou sapeurs-pompiers intervenant sur l'incident prendront en charge votre évacuation.

– **Evacuation différée des personnes en situation de handicap:**

Un équipier de première intervention, collègue de bureau ou étudiant, vous aide à emprunter les escaliers et à rejoindre le point de rassemblement à votre rythme.